

Defi-Stim et les SDN

Nos lecteurs savent que SDN signifie « *stimulateurs des défenses naturelles* » des plantes. Ces substances dans la ligne d'Ecophyto (car pas pesticides) représentent une voie d'avenir pour la santé végétale. Mais au présent, les SDN utilisables au champ sont encore rares et il y a des débats sur leur efficacité et la façon de les utiliser. D'où l'intérêt de Defi-Stim.

Ce « *projet collaboratif* » de recherche destiné à mieux évaluer cette efficacité et à mettre au point « *des marqueurs et des outils d'aide à la décision pour optimiser leur emploi par les professionnels* » est soutenu durant trois ans par le FUI, Fonds unique interministériel.

Il est co-étiqueté par quatre pôles de compétitivité : Végépolys (à Angers) qui a initié le projet et l'a ouvert à d'autres, IAR (Industrie Agro-Ressources) via son volet viticole champenois, Valorial (Grand Ouest) et Q@limed (à Montpellier). Parmi les participants on compte Syngenta Agro, Goëmar, InVivo et Force A, des UMR Inra, etc. Pour commencer, Defi-Stim travaille sur la vigne, le pommier et la pomme de terre.

Ecophyto et FERME

Le plan Ecophyto 2018 issu du Grenelle de l'Environnement prévoit cinq « *dispositifs d'acquisition de références, de démonstration et d'expérimentation sur les systèmes de culture économes en produits phytosanitaires* » dont l'un se nomme FERME.

Il se veut un réseau d'exploitations agricoles de démonstration et de références permettant de diffuser par l'exemple des systèmes de culture économes en produits phytos. En août, le MAAP annonçait 18 groupes d'une dizaine d'exploitations fonctionnant depuis début 2010. Il veut étendre le dispositif. L'appel à candidature est lancé. Le principe est que chaque groupe est épaulé par un ingénieur réseau, qui collecte et synthétise les acquis (« *références* ») et anime le volet (« *démonstration* »), le tout coordonné par des « *ingénieurs régionaux* ». Tous ces ingénieurs sont financés à mi-temps par Ecophyto à partir de la redevance pollution diffuse.

Innovagri

Cette année 2010, les grandes cultures vont mieux et pas l'élevage. Démonstration lors des salons de septembre : avant le Space et ses saccages de stands, Innovagri à Outarville, axé sur le végétal, a vu passer 90 000 visiteurs dans une ambiance sereine et dynamique.

Sur les 160 ha du site, il y avait comme il se doit des démonstrations de matériel et des stands de fournisseurs de ce matériel, de semences, produits, services. Nouveau en 2010 : les « *trophées* » ont récompensé les sociétés Laverda, Matrot, Agrilead et Euromasse.

Photos : M. Decoin



Pour Matrot, il s'agit d'un système automatique d'ouverture et de fermeture des rampes de pulvérisateur, avec système anti-fouettage et contrôle automatique de la hauteur de rampe. Chez Agrilead, c'est une bineuse pour grandes cultures et maraîchage plein champ qui permet de désherber l'inter-rang mais aussi le rang lui-



même grâce à un auto-guidage utilisant une caméra vidéo. Dans les deux cas, plus de précision dans la protection des cultures.

Prochaines rencontres

Innovagri Grand Sud-Ouest, les 7 et 8 septembre 2011.
Innovagri Outarville, les 4, 5 et 6 septembre 2012.

SalonVert

Tous les deux ans, Salonvert se tient à Saint-Chéron (Essonne). Là aussi, démonstrations de terrain et stands de fournisseurs et partenaires étaient au rendez-vous, mais pour le secteur de la ville et des espaces verts. Plus de 17 600 visiteurs ont parcouru les 24 ha du salon pour voir des démonstrations *in situ* (taille, travail du sol, etc.), des stands de semenciers (photo), pépiniéristes, paysagistes et autres fournisseurs. La table ronde « *zéro-phyto, est-ce possi-*

ble ? » a fait salle comble, et la SFG a présenté sa codification pelouses extensives (voir ci-dessous).

ph. M. Decoin



Pelouses extensives, la SFG codifie



ph. M. Decoin

Gilbert Turcan, de la commission PAE comme « *pelouses alternatives extensives* » de la SFG, présente la codification de ces pelouses lors de SalonVert 2010.

Toutes les pelouses ne sont pas des gazons. Ces derniers, composés de graminées sélectionnées, servent de support à certaines activités sportives et/ou remplissent un rôle esthétique bien précis. Ils exigent donc un entretien plutôt intensif (fertilisation, arrosage, tontes fréquentes, chasse aux végétaux intrus, protection contre les insectes et maladies)... Tout cela

ne s'applique pas aux pelouses extensives qui n'ont pas besoin de pureté variétale ni d'entretien intensif mais s'accommodent d'un entretien alternatif dans le cadre de la gestion différenciée.

Oui, mais, comment les entretenir, sachant qu'il y a manifestement plusieurs types de pelouses ? Combien de types différencier pour adapter les conseils au mieux ? La

SFG (Société française des gazons mais qui s'occupe de toutes les pelouses) a mis au point une codification en trois classes, qu'elle a présentée au dernier SalonVert :

- classe 1, « *pelouses de zones et espaces structurés jardinés* » : de hauteur entre 7 et 8 cm, elles se tondent 8 à 15 fois par an quand elles atteignent 10 cm et peuvent être arrosées et fertilisées pour maintenir un tapis végétal dense à dominante de graminées à gazon ;
- classe 2, « *pelouses de zones et espaces rustiques* » : elles peuvent monter à 20 cm et sont tondues ou broyées 5 à 10 fois par an ; les adventices y sont tolérées à côté des graminées ;
- classe 3 « *pelouses de zones et espaces à vocation naturelle* » : elles sont fauchées ou broyées une ou deux fois par an et leur composition floristique est diverse et variée.